

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 novembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-2439

présenté par

M. Ruffin, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressiguié, Mme Rubin et Mme Taurine

ARTICLE 33**ÉTAT B****Mission « Travail et emploi »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Accès et retour à l'emploi	0	0
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	0	0
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	0	0
Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail	0	10 000 000
Soutien pour les extras privés d'emplois <i>(ligne nouvelle)</i>	10 000 000	0
TOTAUX	10 000 000	10 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ceci est un amendement d'appel.

« L'Assemblée nationale, c'est 70% de mes missions. Nous on veut travailler ! Si on ne travaille pas, on ne recharge pas nos droits. Moi, j'ai eu de la chance, j'avais des droits durant le confinement. Mais, en août je me suis retrouvé en fin de droits. En plus, avec la réforme de l'assurance chômage, j'ai perdu 1000€ par mois environ. »

Ce témoignage vient d'un « extra » de l'Assemblée nationale. Il nous a servi nos cocktails, nos repas. On lui a peut-être dit « bonjour » plusieurs fois. Mais, au moment du confinement, même pas un « au revoir ». Rien. Plus de nouvelles. Plus de travail. Plus d'argent.

Cette situation, c'est celle d'environ 2 millions de personnes, qui travaillent en extra dans l'évènementiel, la restauration, l'hôtellerie... S'ils ne trouvent pas de travail, ils risquent de perdre leurs droits au chômage et de finir au RSA. 570€ par mois. Mais ce travail, il n'existe plus. Les restaurants sont partiellement ouverts, les groupes hôteliers licencient, les festivals s'annulent. Il nous faut agir avant de laisser des millions de personnes plonger dans la pauvreté.

Afin d'éviter cette situation dramatique nous souhaitons mettre en place une année blanche aux extras.

En ce sens, le présent amendement vise à diminuer de 10 000 000 d'euros en AE et CP l'action 09 « Système d'information » du programme 155 « Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail », et d'augmenter de 10 000 000 d'euros en AE et CP d'un nouveau programme « Soutien pour les extras privés d'emplois ».

Les règles de recevabilité nous obligent en effet à gager via un transfert de crédits provenant d'un autre programme de la mission.